

Nouvelles de votre administration municipale

En cette fin d'année 2024, nous pouvons affirmer que plusieurs choses ont été réalisées à Beauceville. Les travaux de réfection de la 9e Avenue, de la 40e Avenue ainsi que de la 84e Rue nous permettent de poursuivre la mise à niveau de nos infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et l'amélioration de nos rues. Considérant la fin de vie utile des infrastructures de plusieurs de nos rues, nous n'avons d'autre choix que d'intervenir sur le réseau chaque année. Néanmoins, soulignons que ces interventions permettent de réaliser des économies en diminuant le nombre de bris à réparer et à diminuer la pression sur notre système de traitement des eaux. Par ailleurs, ces travaux sont financés à 75 % par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La Ville compte ainsi bien en profiter.

D'autre part, la Ville a poursuivi son programme d'amélioration des routes à l'extérieur du périmètre urbain. Nous avons donc été en mesure de poursuivre le rechargement des routes afin d'y d'améliorer la circulation et de paver la route du parc industriel. Ces travaux de pavage devenaient nécessaires considérant l'augmentation de l'achalandage sur ce tronçon et sachant que les déplacements seraient à la hausse dans les prochaines années avec le développement de la route Fraser. Soulignons, ici, que les travaux ont été subventionnés en totalité en grande partie par la TECQ* et d'une autre part par les ristournes que la Ville reçoit des gravières. À cet effet, sachez que votre conseil municipal demeure attentionné à l'égard des routes non pavées de la ville et nous sommes constamment aux aguets des aides financières disponibles pouvant nous aider à améliorer celles-ci. Lorsque nous pavons une nouvelle voie, cela permet des économies en matériaux et produits d'abat-poussière que nous pouvons rediriger vers d'autres chemins.

*: Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Bien que nos routes représentent une part importante dans nos interventions, d'autres activités demeurent également significatives à mentionner. Ainsi, la Ville de Beauceville investit massivement, à l'heure actuelle, dans nos systèmes de traitement des eaux, et ce, avec l'aide financière provenant de la TECQ. Qu'il s'agisse de l'usine d'eau potable ou de traitement des eaux usées ainsi que les systèmes de pompage répartis sur le territoire, plusieurs interventions sont faites afin de mettre aux normes ces infrastructures névralgiques et de nous assurer de leur pérennité. Par le fait même, nous améliorons notre capacité à développer de nouvelles rues pour de nouvelles constructions. Cette croissance est bénéfique pour la population, car cela amène de nouveaux revenus et contribue à la diminution de la charge fiscale pour les contribuables.



Dans un autre ordre d'idée, la Ville a été en mesure de refaire une section de trottoir sur le boulevard Renault. Cela dit, nous comptons bien poursuivre ce type d'amélioration au cours des prochaines années. En outre, la Ville compte planter plusieurs arbres et réaménager les rives de la rivière. Un plan d'aménagement doit être déposé au conseil d'ici peu. Notons, ici, que plusieurs citoyens avaient fait part de leur intérêt pour ce type d'aménagement lors des consultations publiques «*Réalisons Beauceville autrement*». De surcroît, ces interventions permettront d'augmenter notre résilience face aux inondations et d'embellir la ville. Il y sera donc encore plus agréable de s'y déplacer, et ce, autant pour la population locale que les gens de l'extérieur.

suite page suivante



En 1994, grâce à l'implication de nombreux intervenants, les portes et rayons de la **BIBLIOTHÈQUE MADELEINE-DOYON** furent ouverts à la population.

Une page importante de l'histoire de l'offre en loisirs et culture commença donc à s'écrire.

Merci à toutes les personnes bénévoles actuelles et anciennes qui ont façonné ce carrefour de la culture!

Nouvelles de votre administration municipale (suite)

Finalement, je vous invite à venir voir les nouvelles installations de la Cité sportive Rotary. Avec l'aide financière du ministère de l'Éducation et des généreux donateurs de la Fondation des sports et loisirs, la Ville a été en mesure d'y aménager de grands pavillons dont l'un côtoie de près les jeux d'eau et l'autre est situé sur la petite colline à côté de terrain de baseball. Vous serez également en mesure de voir l'affichage de donateurs de la Fondation avec une touche d'originalité qui contribue au rayonnement du plateau.

Bref, la prochaine saison estivale devrait être attrayante à cet endroit.

En terminant, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un heureux temps des Fêtes et une nouvelle année remplie d'agréables moments.

Serge Vallée, directeur général
d-g@ville.beauceville.qc.ca

Votre Centre de services municipaux et communautaires (CSMC)

Au mois de juillet dernier, la Ville de Beauceville s'est portée acquéreur de l'usine Duvaltex bordée par la 9e Avenue et la route Fraser. Le but de cette acquisition est d'y aménager la caserne d'incendie, l'hôtel de ville, la bibliothèque, une salle multifonctionnelle et des organismes communautaires. Nous parlons donc ici d'un centre de services municipaux et communautaires. Ce projet permet donc de régler plusieurs problèmes en lien avec les inondations en retirant de la zone à risque, des bâtiments de la Ville. Cela permet, dans un même temps, de concentrer divers services dans un même secteur. À cet effet, l'acquisition a également permis à la Ville de s'approprier d'un espace suffisant pouvant être cédé à un promoteur pour l'aménagement d'un autre bâtiment, ce qui favoriserait l'apport de services supplémentaires offerts dans le secteur.

Dans un autre ordre d'idée, il est important de saisir que le projet consiste à requalifier un bâtiment en lui octroyant un nouvel usage. Ce qui ne se fait pas en cliquant des doigts. Néanmoins, cet exercice devient de plus en plus courant au Québec et ailleurs. Par conséquent, les ministères auxquels nous avons présenté le projet se sont montrés enthousiastes envers celui-ci. Élément important pour nous assurer d'aides financières de leur part.

Cela dit, un projet de requalification doit respecter un certain parcours pour sa réalisation. En fait, plusieurs règles et normes s'appliquent dans un processus pareil et la Ville doit suivre des étapes précises. Actuellement, la Ville a fait préparer un plan de blocage de l'aménagement intérieur du bâtiment ainsi qu'un plan d'aménagement extérieur. D'ici peu, un profil structurel complet du bâtiment sera fait. Cela permettra d'effectuer une étude écoénergétique. Cette étude permet d'obtenir du financement supplémentaire à celui prévu au départ pour les rénovations et l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment. Ce qui permettra d'en diminuer les coûts d'entretien par la suite. En outre, ces étapes sont, de surcroît, nécessaires pour procéder à l'étape de réalisation des plans et devis. Lorsque les plans et devis seront réalisés, un appel d'offres sera effectué pour retenir les services d'un entrepreneur pour les travaux.

Eu égard de ce qui est mentionné précédemment, il y a des opérations administratives liées à chaque étape. De prime abord, la Ville doit procéder à du recrutement de professionnels (ingénieurs, architectes, analyste, etc.) afin d'exécuter les études et conceptions à produire. Suite à cela, il y a les demandes d'autorisation ministérielle (obligatoire pour un changement d'usage de cette ampleur) dont je vous ferai grâce, ou encore, les diverses demandes de subventions et leur suivi (la Ville doit fournir de la documentation à chaque étape du projet). Le financement gouvernemental du projet est l'une de nos priorités, car l'objectif est de réduire au minimum possible la charge à payer par la Ville et ses contribuables. En ajout aux grandes lignes mentionnées ici, notons que plusieurs autres tâches viennent se greffer à cet exercice et nous amènent à nous repenser. Néanmoins, cela reste un superbe défi pour nous.

Tout compte fait, c'est tout un secteur qui prend une nouvelle vie. Or, le projet répondra à de nombreux besoins et les citoyens pourront bénéficier d'un guichet unique de services. Je tiens également à souligner que ce projet nous permet également de répondre à des demandes formulées par des citoyens et organismes communautaires au cours des dernières consultations publiques. Leurs commentaires nous ont permis de cibler divers facteurs à tenir en compte. Cela dit, sachez que l'administration municipale mettra tout en œuvre pour vous informer de l'avancement du projet tout le long de celui-ci et je vous invite à nous suivre dans nos médias sociaux et les futurs «Beaucevillien».

Serge Vallée, directeur général



Services

Le conseil municipal vous souhaite
un heureux temps des Fêtes
et une année 2025 active
et remplie de projets.

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances auront lieu à la salle du conseil à 19h30 (hôtel de ville) les 2 et 9 décembre 2024.

Premier trimestre de 2025:
13 janvier, 3 et 17 février, 3 et 17 mars

Infos: ville.beauceville.qc.ca/conseil_municipal
418 774-9137



Élections municipales 2025... Le décompte est lancé !

Poser sa candidature aux élections municipales est habituellement l'aboutissement d'un important processus de réflexion.

Pour en apprendre davantage sur les élections municipales et sur le milieu municipal, consultez le site suivant:

www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca



Campagne «Votre municipalité s'en occupe»:
<https://umq.qc.ca/votre-municipalite-sen-occupe>

Le MAMH invite particulièrement les candidatures féminines et jeunesse à découvrir le milieu municipal, à s'impliquer.

Tu aimes ton coin, va plus loin ! Présente-toi!

Concernant le processus d'élections pour notre ville, les informations seront transmises en temps opportun selon un calendrier établi et ce, par le biais du bulletin municipal et de nos réseaux de communication habituels.

Information:

Me Sandra Bernard

Greffière et présidente d'élection

greffe@ville.beauceville.qc.ca / 418 774-9137

Recouvrement des arrérages de taxes municipales



Du changement à venir pour les commerces et les industries

Suivant la résolution adoptée par le conseil de la Ville en date du 17 juin 2024, à compter du **1er janvier 2025**, les **commerces et les industries cumulant plus de 6 mois de retard recevront un avis final d'arrérages de leur compte de taxes foncières**. À la suite de cela, des procédures de recouvrement des créances de la Ville seront entreprises, que ce soit devant la Cour municipale, par une vente pour non-paiement de taxes ou tout autre recours possible pour la Ville.

Cette décision s'inscrit dans la volonté de la Ville d'administrer sainement les deniers publics et les comptes à recevoir.



Prochain versement des taxes

La première date d'échéance de votre compte de taxes sera en mars 2025, soit au maximum 30 jours suivant la date inscrite sur votre compte que vous recevrez en début d'année.

Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous.

- via votre institution bancaire (en ligne, guichet ou comptoir)
- dans la boîte aux lettres située à l'entrée extérieure de l'hôtel de ville (chèques et enveloppe cachetée);
- par la poste (Ville de Beauceville 540 boul. Renault G5X 1N1)
- sur place sur les heures d'ouverture

! ATTENTION d'utiliser le bon numéro de matricule et un seul par propriété !

Recevez + consultez + imprimez



ville.beauceville.qc.ca/taxation

Calendrier et aide-mémoire citoyens 2025

Le calendrier aide-mémoire citoyens 2025 sera distribué à toutes les adresses postales de Beauceville vers le milieu de décembre.



À l'écoute des citoyens, nous avons ajouté une page à découper contenant les dates et rappels les plus pratiques dont celles des collectes des matières résiduelles.

Nous avons aussi adapté nos symboles pour répondre aux besoins des personnes daltoniennes.

Il sera aussi disponible dans plusieurs de nos édifices municipaux et sur notre site Internet : ville.beauceville.qc.ca.

Utilisez-le, c'est ou outil de référence et d'information très pratique !





Les saviez-vous que ?

Urbanisme et environnement

Saviez-vous que...

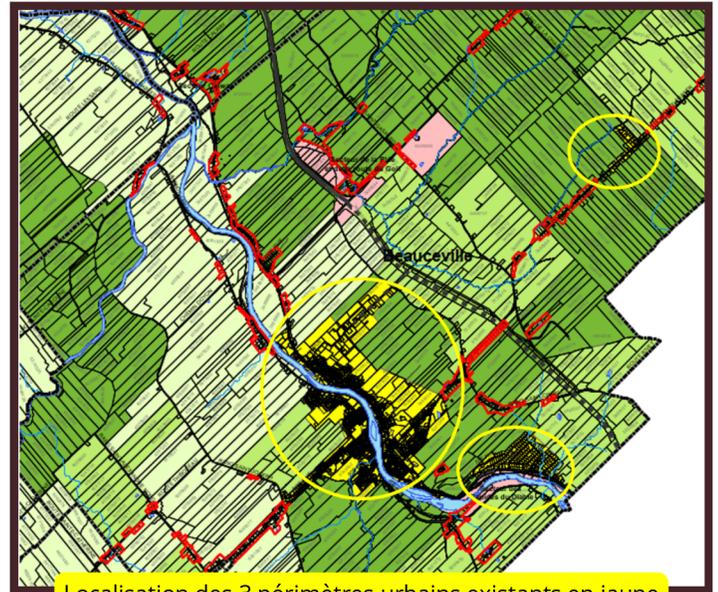
Si vous avez un terrain ou une terre (construit avec une résidence ou demeuré vacant) à l'extérieur d'un périmètre urbain, votre propriété est donc située en zone Verte (zone agricole permanente).

Les catégories de zonage municipal qui peuvent y être appliquées sont : forestier, agricole, îlot déstructuré, agroforestier, récréatif. Les usages agricoles et forestiers sont prédominants dans toutes ces zones. Une loi provinciale (Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles) existe pour protéger ces usages et pour encadrer tout autre type d'usage, dont les usages résidentiels. Ces derniers **peuvent** être autorisés sous certaines conditions. Tout autre type d'usage (commercial, industriel, para-industriel) est interdit par cette Loi et ses règlements d'application. Seules les activités existantes avant l'entrée en vigueur de cette Loi (21 juin 1980 pour notre région) **peuvent** bénéficier d'un droit acquis reconnu par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et les activités faisant l'objet d'une autorisation à une fin autre que l'agriculture délivrée par la CPTAQ peuvent se trouver dans la zone agricole permanente.

Si vous avez un projet autre qu'agricole et forestier pour une propriété située en zone agricole permanente, les possibilités sont très limitées. Nous vous invitons à nous contacter rapidement pour vérifier si votre projet est réalisable.

Il n'est pas autorisé d'utiliser une roulotte de villégiature (et tout autre type de véhicule récréatif) à l'extérieur d'un terrain de camping conforme à la réglementation municipale.

À noter qu'il n'y a aucun terrain de camping sur le territoire de la Ville de Beauceville.



Localisation des 3 périmètres urbains existants en jaune

Travaux publics

Saviez-vous que :

Suite à un appel d'offres public au SEAO, nous vous informons que le contrat de déneigement pour la saison 2024-2025 et pour les quatre années suivantes, a été confié à « Les Pavages de Beauce » qui a donc le mandat de maintenir nos routes, rues et trottoirs sécuritaires.

L'entrepreneur a la responsabilité de commencer le déblaiement de manière continue dès qu'une quantité minimale de neige recouvre les routes et les trottoirs. Malgré les efforts constants de l'entrepreneur pour répondre aux attentes de l'ensemble des usagers, nous reconnaissons que des insatisfactions peuvent survenir. Si vous avez une plainte ou une question à formuler, nous vous invitons à remplir une demande en ligne via notre site Internet ou de communiquer avec le service des travaux publics au 418-774-9137.

Pour votre information, l'entrepreneur dispose d'un délai de 36 heures pour dégager les routes et trottoirs après une tempête et lors de bonnes accumulations de neige.

Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration, et nous vous rappelons d'être prudents sur les routes afin de garantir la sécurité de tous cet hiver.



L'équipe des travaux publics.



Saviez-vous que :



Qu'il est interdit de jeter de la neige ou de la glace sur un chemin public (rues et trottoirs) ? - Article 498 du Code de la sécurité routière.

Qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues et les stationnements publics sur tout le territoire de la ville du 15 novembre au 31 mars inclusivement entre 23h00 et 7h00... ?
... qu'il neige ou non !



L'hiver, les tempêtes de neige, le froid...



Êtes-vous bien préparés ?

Inondation - orage violent et pluies abondantes - longue panne de courant - tempête hivernale - vents violents - glissement de terrain - incendie de forêt - chaleur accablante - évacuation - pandémie - interruption de l'alimentation en eau potable...

Consultez les liens ci-dessous pour trouver l'information appropriée.



N'oubliez pas que le citoyen (citoyen et entreprise) est le premier responsable de sa sécurité.

- quebec.ca/securite-situations-urgence
- ville.beauceville.qc.ca/securite-civile-mesures-durgence

Vous avez préparé votre trousse et plan d'action pour faire face à une situation d'urgence pour au moins 72 heures?

! POUR UNE URGENCE toujours composez le : 9-1-1

FRAUDE... ÉVITEZ DE TOMBER DANS LE PIÈGE !

La fraude est de plus en plus répandue et personnalisée.

À l'approche des fêtes, il est crucial de redoubler de vigilance face aux tentatives de fraude qui se multiplient. Les escrocs profitent souvent de cette période de l'année pour cibler les personnes vulnérables avec des arnaques sophistiquées et convaincantes.



ville.beauceville.qc.ca/fraude-colportage-et-sollicitation
antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm



ville.beauceville.qc.ca



Ville de Beauceville

Pour l'ensemble des nouvelles municipales



Loisirs Beauceville

LA RÉFÉRENCE pour les loisirs, les sports, la culture et la vie communautaire incluant les organismes.



restoarenabeauceville

Pour connaître l'horaire, le menu et les activités spéciales

Changements dans nos outils de communication et d'information en 2025

En 2025, nous apporterons des changements dans nos outils de communication afin d'améliorer et de maintenir une réponse citoyenne de qualité.

Nous conserverons et simplifierons les outils en ligne pour effectuer vos diverses demandes et nous faciliterons vos recherches sur notre site Internet afin que vous puissiez trouver vous-mêmes et rapidement les informations et réponses à vos questions en tout temps.

Comme il y aura une période de mise en place et d'adaptation, nous comptons sur votre compréhension et vous rappelons que, depuis quelques années déjà, il n'y a toujours qu'un seul numéro pour nous joindre en tout temps incluant les urgences municipales: 418 774-9137.



MRC Beauce-Centre

Saviez-vous que :

La MRC Beauce-Centre est responsable de tout ce qui concerne la gestion des matières résiduelles dont les collectes des 3 bacs et des objets encombrants.

Ordures, Recyclage et matières organiques/Compost

mrcbeaucecentre.ca
facebook.com/MRCBeauceCentre
418 774-9828



Contrôle animalier

Saviez-vous que :



C'est l'entreprise Passeport animal qui assure maintenant le service de contrôle animalier sur notre territoire.

Ils sont donc responsables de l'enregistrement des chiens, du traitement des plaintes et signalements des chiens errants et de l'émission des constats d'infraction selon l'application du règlement municipal.

Leurs coordonnées:
217 181e Rue porte 1, Beauceville, QC (Parc industriel)
(418) 774-4444 (choisir l'option appropriée)
info@passeportanimal.com
passeportanimal.com



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

ARÉNA EJM / RENÉ-BERNARD

Décembre

Patin libre familial gratuit :

1er décembre de 9h00 à 10h30
13 décembre de 8h00 à 9h00
15 décembre de 9h00 à 10h30
22 décembre de 9h00 à 10h30
26 décembre de 16h00 à 17h00
27 décembre de 13h00 à 14h00

Hockey libre :

23 décembre de 13h00 à 14h00 (12 ans et moins avec parents)
23 décembre de 14h00 à 15h30 (13 ans et plus)
27 décembre de 14h00 à 15h00 (13 ans et plus)
27 décembre de 15h00 à 16h00 (12 ans et moins avec parents)

Janvier

Patin libre familial gratuit :

4 janvier de 16h00 à 17h00
5 janvier de 9h30 à 10h30
6 janvier de 11h30 à 12h30
12 janvier de 9h00 à 10h30
19 janvier de 9h00 à 10h30
26 janvier de 9h00 à 10h30

Hockey libre :

4 janvier de 17h00 à 18h00 (12 ans et moins avec parents)
4 janvier de 18h00 à 19h30 (13 ans et plus)
6 janvier de 15h30 à 16h30 (13 ans et plus)



VIE COMMUNAUTAIRE

14 décembre : Livraison des petits présents de l'activité
« Merci d'être là » pour les aînés seuls.



9 février au 9 mars : 10e anniversaire des Rendez-vous d'hiver Beauce Auto Ford Lincoln. Des activités pour tous les goûts. Surveillez la programmation en début février!

3 au 7 mars : Semaine de relâche.
Surveillez la programmation.

PISCINE YVAN-CLICHE

Inscriptions du 20 au 26 janvier 2024
en ligne ou en personne sur les heures de bureau.



Début de session le 3 février 2024.

Note: Des travaux de peinture au bassin de la piscine seront effectués de décembre 2024 à janvier 2025. Surveillez nos publications pour connaître sa réouverture.



LE BADMINTON ET LE PICKLEBALL LIBRE

Début dans la semaine du 20 janvier, les lundis, mercredis et vendredis.
Réservation en ligne seulement 18h, 19h et 20h.



BIBLIOTHÈQUE MADELEINE-DOYON

10 décembre : Heure du conte spécial « Noël » suivi d'un bricolage (19h15)
06 Janvier : Ouverture spéciale de 15h00 à 20h30
19 Janvier : Heure du conte suivi d'un bricolage à 10h30
11 Février : Heure du conte spécial « St-Valentin » suivi d'un bricolage (19h15)
23 Février : Création d'un personnage hivernal à 10h

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche : 10h à 11h30
Lundi : 19h à 20h30
Mardi : 9h à 17h et 19h à 20h30
Mercredi : 14h à 17h
Jeudi : 9h à 11h et 19h à 20h30
Vendredi-Samedi : Fermé

Le **BEAUCEVIL** lien

VILLE DE
BEAUCEVILLE

Hiver 2024-2025

Votre bulletin d'informations municipales et de loisirs